1001861301

DATE DEPOT : 26/02/2010

N° GESTION : 1994B13736

N° SIREN : 378995393

DENOMINATION : E B TRANS FRANCE

ADRESSE : 108 r Réaumur 75002 PARIS

DATE ACTE : 23/11/2009

TYPE ACTE : Procès verbal de dirigeant social

E.B. TRANS FRANCE

Société par actions simplifiée au Capital de 35.000.000 €

Siège Social : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

RCS Paris 378 995 393

9hB 15736 PL-7 23.11.09-TB-75 06-7 1er.1.2010. 99

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

L'an deux mille neuf, le vingt-trois novembre au siège social de la société,

Monsieur Blaise DURAND, Président de la société, a, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 4 des statuts et dans le respect des dispositions du code de commerce ;

pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à donner en vue des formalités.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
26 FEV. 2010
N DE DEPOT 1616

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social de la société de :

5 avenue de l'Opéra - PARIS (75001)

à :

108 rue Réaumur - PARIS (75002)

à compter du 1er janvier 2010, et en conséquence, de modifier l'article « 4 » des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à PARIS (75002), 108 rue Réaumur.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes sur simple décision du président et en tout autre lieu en France et à l'étranger sur décision collective ordinaire des associés.

L'organe compétent pour transférer le siège social est habilité à modifier les statuts en conséquence.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Copie certifiée conforme